

Bibliothèque départementale de Lot-et-Garonne – les quotas de prêts.

QUOTAS DE PRET DE LIVRES					
Population	POINT-LECTURE	RELAIS	POINT D'APPUI	supplément pour Relais et Point- d'appui avec 3 communes associées	supplément pour Relais et Point- d'appui avec plus de 3 communes associées
- de 500 habitants	500 livres	1000 livres	1000 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
501 à 750 habitants	500 livres	1000 livres	1000 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
751 à 1000 habitants	500 livres	1000 livres	1250 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
1000 à 1500 habitants	500 livres	1250 livres	1750 livres	+ 400 livres	100 livres par communes
1501 à 2000 habitants	500 livres	1500 livres	2000 livres	+ 400 livres	100 livres par communes
plus de 2000 habitants	500 livres	1750 livres	2300 livres	+ 400 livres	100 livres par communes
QUOTAS DE PRET DE DOCUMENTS SONORES					
Population	POINT-LECTURE	RELAIS	POINT D'APPUI	I supplément pour Relais et Point- d'appui avec 3 communes associées	supplément pour Relais et Point- d'appui avec plus de 3 communes associées
- de 500 habitants	500 livres	1000 livres	1000 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
501 à 750 habitants	500 livres	1000 livres	1000 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
751 à 1000 habitants	500 livres	1000 livres	1250 livres	+ 600 livres	100 livres par communes
1000 à 1500 habitants	500 livres	1250 livres	1750 livres	+ 400 livres	100 livres par communes
1501 à 2000 habitants	500 livres	1500 livres	2000 livres	+ 400 livres	100 livres par communes
plus de 2000 habitants	500 livres	1750 livres	2300 livres	+ 400 livres	100 livres par communes